

PETITION POUR UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'industrie pharmaceutique joue un grand rôle dans la guérison des maladies, elle est donc un acteur important pour la bonne santé de la population. En effet, sans les traitements antibiotiques, sans l'insuline et de multiples autres substances, notre qualité de vie et notre espérance de vie en seraient considérablement diminués.

Cependant, ces dernières années, l'industrie pharmaceutique s'est souvent éloignée de son but premier. En effet, ses campagnes marketing trompeuses sur les miracles des médicaments, son lobbying auprès des gouvernements, et les informations biaisées transmises aux médecins, ont entamé sa crédibilité auprès de la population, et l'ont fait apparaître comme une entreprise purement commerciale, où l'éthique n'est que trop souvent un paravent.

Aux USA existe une loi sur la transparence, le Freedom information Act. fondée sur le principe de la liberté d'information. Elle oblige les agences fédérales à transmettre leurs documents, à quiconque en fait la demande, quelle que soit sa nationalité. C'est ainsi que la FDA (Food and Drug Administration) qui est l'agence fédérale de surveillance des médicaments a l'obligation de fournir toutes les études cliniques sur les médicaments fournies par les entreprises qui désirent faire homologuer leur médicament.

Grâce à cette loi, des scientifiques ont pu avoir accès à ces études cliniques et ont découvert qu'un grand nombre d'études cliniques négatives sur les antidépresseurs de dernière génération, n'avaient pas été publiées dans la littérature médicale. Le résultat est que ces études étaient inconnues des médecins qui innocemment surestimaient trop largement l'effet bénéfique de ces antidépresseurs.

En Europe, et particulièrement en Suisse, une telle loi n'existe pas, et il n'y a nulle obligation de faire connaître aux médecins, les études négatives. On peut se demander comment on peut parler de médecins de qualité, quand les médecins ignorent les études négatives et n'ont accès qu'aux résultats mirobolants de certaines études. Si les assurances maladies prennent une telle part du budget du citoyen, et que l'on justifie cela en voulant maintenir l'accès pour tous à une médecine de qualité, alors il s'ensuit qu'un changement doit avoir lieu dans l'accès à l'information pour les médecins, mais aussi pour les patients.

C'est pourquoi, nous demandons que l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique) et Swissmedic (Agence de surveillance des médicaments) mettent en place une directive qui oblige toute entreprise (faisant la demande d'enregistrement d'un médicament), qu'elle fournisse à Swissmedic, et ce sur un site Internet accessible à tous, toutes les études dont elle dispose sur un produit (avec les protocoles complets ainsi que les résultats). Il est nécessaire que la pénalité pour ne pas respecter cette directive soit dissuasive, et que les contrevenants soient

connus du public. De plus, il serait nécessaire que cette directive s'applique aussi pour les médicaments qui ont déjà obtenu une autorisation.

Ce changement est nécessaire si l'ont veut parler de consentement éclairé du patient, et si l'ont veut parler de médecine de qualité.

Autrement, les patients et les médecins resteront dans un monde opaque, où ils n'auront plus accès qu'aux informations filtrées par l'industrie pharmaceutique.
